



LE STATIONNEMENT A COLOMBES BIENTÔT GÉRÉ PAR LES CHINOIS ?

Comme nous vous en avons informé, **Q-Park a été mis en vente** par ses actionnaires institutionnels, majoritairement composés de des fonds de pension et d'assureurs.

Bref, des actionnaires **qui ne se préoccupent que de la rentabilité** de leurs investissements, leurs bénéfices et leurs profits.

Selon le Financial Times, **plusieurs entreprises chinoises** sont sur les rangs **avec une société suédoise d'investissement**, EQT Holding.

Plusieurs importants investisseurs chinois ont fait une offre pour racheter Q-Park, société néerlandaise, **offre qui pourrait atteindre 2,3 Milliards d'€.**

Le Collectif dénonce depuis 5 ans qu'il y a **énormément de profits et de bénéfices** à réaliser dans la gestion du stationnement, **cette offre qui atteint un niveau considérable le démontre parfaitement !!!**

Les sociétés chinoises sur les rangs sont **Cheung Kong Infrastructures (CKI)** et **Fosum international**, ces deux conglomérats appartiennent à **deux des plus riches hommes de Chine.....**

Breaking news, Fosum ne serait plus dans la course, **mais deux autres entreprises chinoises, China Oceanwide et Shougang Group**, se seraient déclarées très intéressées.

Selon nos informations, certains investisseurs institutionnels néerlandais, dont l'assureur Delta Lloyd, auraient mandaté la banque JP Morgan pour les aider à trouver un nouvel actionnaire pour l'entreprise.

ET COLOMBES DANS TOUT CELA..... ?

A cause du non-respect des engagements et des promesses de Mme Goueta, Colombes se retrouve impuissant et pieds et poings liés et face à ce futur changement d'actionnaire, qui sera peut-être chinois.

Cela implique que nous devons peut-être **composer avec un actionnaire qui aura investi des sommes considérables** pour acquérir Q-Park, et qu'il aura à cœur de rentabiliser très vite son investissement en faisant probablement valser allégrement les tarifs.....

Pourtant, selon l'article 5 de la DSP :

« Toute cession partielle ou totale, tout changement des gestionnaire ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une délibération de l'assemblée compétente (le conseil municipal).

Faute de cette autorisation notifiée au délégataire dans un délai de trois mois à compter de sa demande, les conventions de substitution seront entachées de nullité absolue »

Si Q-Park est revendu, nous auront donc la possibilité **de refuser ce changement d'actionnaire...**et nous verrons bien si Mme Goueta décide une nouvelle fois **de ne rien faire pour reprendre notre liberté** et engranger à notre compte les recettes considérables que rapportent les parkings souterrains et surtout les 1400 places de stationnement en surface qui tombent actuellement intégralement dans les caisses de Q-Park, alors que les finances de Colombes sont très tendues...

Que de temps, de recettes et d'argent perdus pour Colombes, les
Colombiennes et les Colombiens !!!!

ANNULATION !

Le Collectif Indépendant de Colombes

Témoignez sur parkinggratuit92@gmail.com, et nous diffuserons vos informations.

Retrouvez toutes nos publications sur www.lecolombesquej aime.fr